

*Capsules surrénales.*

On désigne sous ce nom deux petites glandes vasculaires sanguines situées au-dessus des reins, dont elles sont complètement indépendantes. Les déplacements, les anomalies du rein ne modifient en rien la forme, le volume, le nombre et la position des capsules surrénales.

Elles ont généralement la forme d'un bonnet phrygien; on leur considère :

1° Une *face antérieure* en rapport à droite avec le foie, à gauche avec la rate, le pancréas et la grosse tubérosité de l'estomac; 2° une *face postérieure* appliquée sur les piliers du diaphragme, au niveau de la deuxième vertèbre dorsale, en rapport avec les nerfs des plexus splanchniques; à droite, avec la veine cave inférieure; 3° un *bord externe* et un *bord interne*; 4° une *base concave* fixée par du tissu cellulaire lâche au bord supérieur du rein correspondant: les rapports de la partie antérieure de cette base ont bien plus d'étendue sur la face antérieure du rein que sur la face postérieure; 5° un *sommet* qui regarde en haut, en dedans et en avant.

*Structure.* — La capsule surrénale est enveloppée par une membrane fibreuse très-résistante, qui envoie par sa face interne des prolongements dans le tissu propre de la capsule. Elle se trouve, en outre, composée de deux substances: l'une, *externe*, assez épaisse, jaunâtre, striée; l'autre, *interne*, présentant souvent l'aspect d'une couche molle d'un brun marron, mais qui, à l'état sain, et d'après Kölliker, est plus pâle que la substance externe. On y trouve souvent une cavité considérée comme normale par quelques auteurs.

*Structure.* — Les capsules surrénales sont formées d'une enveloppe cellulo-fibreuse contenant des cellules polyédriques, des vaisseaux et des nerfs (Robin).

L'*enveloppe*, formée de tissu lamineux, offre, à sa face interne, des prolongements réguliers et fort minces, qui circonscrivent des cavités cylindriques perpendiculaires à la surface de la capsule. Les cylindres appartiennent à la substance externe, ou corticale. La trame celluleuse de la substance médullaire est beaucoup plus lâche et irrégulière.

Les *cellules* sont nombreuses et présentent une disposition par groupes. Elles contiennent un ou deux noyaux, des granulations d'apparence graisseuses et des granulations azotées.

Les groupes de cellules sont surtout situés dans les alvéoles régulières de la substance corticale. La substance médullaire contient, outre la trame cellulaire déjà signalée, de petites cellules polyédriques offrant un noyau nucléolé et un grand nombre de granulations probablement azotées et graisseuses. Enfin, entre ces éléments cellulaires se trouvent des rameaux sanguins volumineux, surtout dans la substance médullaire, et des nerfs très-nombreux.

*Artères.* — Très-nombreuses, elles sont distinguées en supérieure,

moyenne et inférieure, et viennent des diaphragmatiques, de l'aorte et de la rénale. Elles forment un réseau autour des groupes cellulaires.

*Veines.* — Elles se jettent à droite dans la veine cave, à gauche dans la veine rénale. Les *lymphatiques* sont inconnus (Sappey).

*Nerfs.* — Très-nombreux, ils viennent des plexus solaire, diaphragmatique inférieur, rénal et du petit splanchnique.

Comme on le voit, les *capsules surrénales* appartiennent au groupe des glandes vasculaires sanguines sans vésicules closes (Ch. Robin).

Le *canal de l'urèthre*, qui fait partie de l'appareil urinaire, sera décrit avec l'appareil génital.

## APPAREIL GÉNITAL.

L'appareil génital étant essentiellement différent chez l'homme et chez la femme, nous le décrirons dans deux chapitres distincts.

## APPAREIL GÉNITAL DE L'HOMME.

Les organes génitaux de l'homme se composent: 1° d'un appareil sécréteur, les *testicules*, enfermés dans leurs enveloppes; 2° d'un canal excréteur, les *canaux déférents*; d'un réservoir, les *vésicules séminales*; de canaux excréteurs définitifs, les *canaux éjaculateurs*, et du *canal de l'urèthre*. A cet appareil se trouvent annexés les *glandes de Couper*, la *prostate* et un appareil d'érection, la *verge*.

*Enveloppes des testicules.*

Les *testicules* sont situés dans une poche membraneuse à cavité double, et qui est située au devant du périnée, dans l'intervalle des cuisses; les membranes qui constituent cette poche ont reçu le nom de *bourses* ou *enveloppes des testicules*. Les enveloppes des testicules sont formées de plusieurs tuniques superposées. Ce sont: 1° deux enveloppes communes aux deux testicules, la *peau*, qui, dans cette région, porte le nom de *scrotum*, et 2° le *dartos*; 3° la *tunique celluleuse*; 4° la *tunique musculaire*, *muscle crémaster* ou *tunique érythroïde*; 5° la *tunique fibreuse*; 6° la *tunique séreuse* ou *tunique vaginale*. Ces quatre dernières tuniques sont doubles; il en existe une pour chaque testicule.

Les enveloppes des testicules sont pourvues, en outre, de vaisseaux et de nerfs.

1° *Scrotum.*

On désigne sous ce nom la peau qui forme la tunique la plus externe des bourses; elle est, ainsi que celle du périnée, plus brune que la peau de toutes les autres parties du corps. Parsemée de poils rares et insérés obliquement, elle est d'une grande finesse, fort extensible, peu adhérente; elle présente, en outre, un grand nombre de plis dus à ses alternatives de resserrement et d'allongement; sur sa ligne médiane on voit une ligne saillante qui porte le nom de *raphé*. Elle offre en outre des follicules pileux considérables qui font relief à sa surface.

2° *Dartos.*

Le *dartos* est la seconde enveloppe commune du testicule (Sappey). Sa face externe répond à la peau ou scrotum. La face externe est séparée des autres enveloppes du testicule par un tissu cellulo-graisseux.

Selon M. le professeur Cruveilhier, il serait formé de filaments rougeâtres, distincts les uns des autres et entrelacés. Ce tissu, dans lequel on a cru reconnaître de l'analogie avec le tissu cellulaire, en diffère essentiellement par ses propriétés. C'est à lui, en effet, que l'on doit ce resserrement du scrotum que l'on remarque chez les individus exposés au froid ou dans l'orgasme vénérien. D'après M. Cruveilhier, ce tissu tiendrait le milieu entre le tissu cellulaire et le tissu musculaire; il lui a donné le nom de *tissu dartoïque*.

Or, ce prétendu tissu dartoïque n'est autre qu'un mélange de fibres celluluses, élastiques et musculaires lisses, ou de la vie organique; ce n'est pas une tunique particulière, mais bien une couche spéciale formée par l'exagération de l'élément musculaire du derme.

Vers la partie supérieure des bourses, les fibres musculaires du *dartos* diminuent de nombre et sont remplacées par des fibres et des lamelles élastiques, parfaitement étudiées par M. Sappey, sous le nom d'*appareil de suspension et de cloisonnement des bourses*.

En arrière, cet appareil élastique s'insère en haut sur l'aponévrose périnéale inférieure, latéralement aux branches ascendante de l'ischion et descendante du pubis. Enfin, en avant, de nombreux faisceaux élastiques, après avoir constitué le ligament suspenseur de la verge, contournent la racine de cet organe, s'insèrent par quelques fibres à sa face inférieure, et forment en s'épanouissant une cloison médiane antéro-postérieure, qui arrive jusqu'à la ligne médiane ou raphé du scrotum: c'est la *cloison du dartos* des auteurs.

Latéralement, de nombreuses fibres élastiques, nées toujours comme les précédentes de la région hypogastrique, recouvrent le cordon spermatique à sa sortie du canal inguinal, et arrivent s'insérer à la face

profonde du scrotum, comme tous les autres faisceaux élastiques signalés plus haut.

3° *Tunique celluleuse.*

Elle est double, se continue en haut avec l'aponévrose d'enveloppe du grand oblique. Formée de tissu cellulaire lâche, elle répond par sa face interne à la tunique musculaire. Son existence comme enveloppe spéciale du testicule est niée par quelques auteurs.

4° *Tunique musculaire ou érythroïde.*

Formée par l'épanouissement du muscle crémaster, cette tunique, plus développée chez les sujets jeunes et vigoureux, est atrophiée chez le vieillard.

Le crémaster tirerait son origine des muscles transverse et petit oblique de l'abdomen (J. Cloquet). On admet ordinairement qu'il est formé par deux faisceaux distincts: l'un, interne, généralement plus fort, mais qui manque quelquefois, s'attache à l'épine du pubis et à la gaine du muscle droit antérieur de l'abdomen; l'autre, externe, s'attache à l'arcade crurale. Ces deux faisceaux sortent par l'anneau inguinal, entourent le cordon spermatique, surtout en avant et sur les côtés, s'étalent peu à peu en descendant, deviennent plus pâles, et forment au voisinage du testicule, ainsi que sur la face externe et antérieure de la tunique vaginale, une multitude d'anses dont la concavité regarde en haut. Ces fibres musculaires tirent le testicule en haut et en dehors. Ce mouvement est complètement indépendant du mouvement vermiculaire du *dartos*.

Pour MM. Sappey et Cruveilhier, les fibres du crémaster sont totalement indépendantes de celles des muscles de l'abdomen.

5° *Tunique fibreuse.*

Cette tunique, que l'on a considéré comme un prolongement du *fascia transversalis* entraîné dans les bourses, lors de la descente du testicule (J. Cloquet), est mince, transparente et celluleuse. Rétrécie au niveau du cordon, beaucoup plus large au niveau du testicule, elle se dédouble à sa partie supérieure, et s'insère par le feuillet externe au pourtour de l'anneau inguinal; son feuillet interne se prolonge dans le canal. On considère à la tunique fibreuse une face externe qui donne insertion aux fibres du muscle crémaster, une face interne doublée par la tunique vaginale. M. Sappey la regarde comme purement celluleuse et destinée à relier entre eux les divers éléments du cordon.

6° *Tunique vaginale.*

Membrane séreuse formée par le péritoine entraîné dans les bourses lors de la descente du testicule. Comme à toutes les membranes séreuses, on lui considère un *feuillet pariétal* et un *feuillet viscéral*.

Le feuillet pariétal tapisse la tunique fibreuse; arrivée sur le cordon, la tunique vaginale se réfléchit à une hauteur variable, tapisse une plus ou moins grande étendue du cordon et rencontre l'épididyme, où elle se comporte de la manière suivante: en dehors elle enveloppe complètement l'épididyme à sa partie moyenne, et s'adosse à elle-même pour former à cet organe une espèce de mésentère. Les deux extrémités de l'épididyme ne sont recouvertes par la membrane séreuse que sur une de leurs faces, l'autre étant adhérente au testicule. En dedans, la tunique vaginale est en partie séparée de l'épididyme par le canal déférent et les vaisseaux spermatisques. De l'épididyme, la tunique séreuse tapisse le testicule dans toute son étendue.

Au moment de la descente du testicule, la tunique vaginale communique avec le péritoine, mais cette communication ne tarde pas à être interrompue par des adhérences qui se font entre les deux feuillets de la séreuse, non-seulement au niveau de l'anneau, mais dans toute la longueur du trajet inguinal et même au delà de l'orifice inférieur. Chez quelques sujets, la tunique vaginale communique avec le péritoine pendant toute la vie; on doit considérer cette disposition comme un arrêt de développement. C'est dans la tunique vaginale que descend l'intestin dans les hernies congénitales; l'hydropisie de la tunique vaginale constitue la maladie connue sous le nom d'*hydrocèle*.

Les artères des enveloppes des testicules sont fournies par la superficielle du périnée et par les honteuses externes.

Les veines, très-volumineuses, portent le même nom et suivent la même direction. Quelques-unes forment un plexus médian qui se rend dans les veines honteuses internes.

Les vaisseaux lymphatiques sont très-nombreux et vont se rendre aux ganglions de l'aîne.

Les nerfs proviennent des branches ilio-scrotale et génito-crurale, du plexus lombaire et des filets qui viennent du nerf honteux interne.

## TESTICULES.

On donne ce nom à deux organes glanduleux destinés à la sécrétion du sperme.

Les testicules sont contenus dans les bourses, d'où leur extrême mobilité; chez le fœtus, le testicule est dans la cavité abdominale. Quelquefois on rencontre des sujets chez lesquels cet organe reste dans l'abdomen; chez d'autres, il s'arrête dans le canal inguinal.

On dit alors qu'il y a ectopie abdominale, inguinale, etc. Quand il n'y a qu'un testicule dans les bourses, les sujets sont dits *monorchides*; si les deux testicules sont situés soit dans l'abdomen, soit dans le trajet inguinal, il y a *cryptorchidie*. L'étude de ces anomalies de développement a été faite surtout par Godard, MM. Lecomte, Follin et Goubeaux.

Les testicules ne sont pas situés à la même hauteur; le gauche est un peu plus bas que le droit; ils sont peu développés dans l'enfance et prennent un accroissement considérable à l'époque de la puberté. Le testicule gauche est ordinairement un peu plus volumineux que le droit. La longueur du testicule est généralement de 4 à 5 centimètres, sa largeur de 2 1/2 à 3, et sa hauteur de 2 à 3. Cet organe a la forme d'un œuf aplati; on lui considère deux faces convexes: l'une, *interne* ou *antérieure*, qui regarde en dedans, en avant et en haut; l'autre, *externe* ou *postérieure*, qui regarde en arrière, en dehors et en bas; deux bords: l'un, *antérieur* ou *inférieur*, convexe, lisse, tapissé par la tunique vaginale; l'autre, *postérieur* ou *supérieur*, droit, recouvert par l'épididyme; c'est par ce bord et en arrière de l'épididyme que pénètrent les vaisseaux spermatisques; deux extrémités arrondies: l'une regarde en haut, en avant et en dehors; l'autre, en bas, en arrière et en dedans. L'extrémité supérieure est souvent surmontée d'une saillie, sorte de kyste pédiculé, c'est l'*Hydatide de Morgagni*.

*Structure du testicule.*

Le testicule est constitué par une membrane fibreuse, un tissu propre, des nerfs et des vaisseaux.

1° *Membrane fibreuse, tunique albuginée.* — Blanche, résistante, elle forme la coque du testicule. Sa face externe est très-adhérente à la tunique vaginale qui la recouvre partout, excepté dans le point où elle est en rapport avec l'épididyme. Sa surface interne est en contact avec le tissu propre du testicule, auquel elle est intimement unie par un grand nombre de prolongements vasculaires: de cette face se détachent aussi douze à seize cloisons fort minces qui, se subdivisant et bien qu'incomplètes, séparent le tissu propre de la glande en autant de lobules. Au niveau de la moitié antérieure du bord supérieur du testicule, la tunique albuginée présente un épaississement désigné sous le nom de *corps d'Highmore*. Ce corps est traversé par un grand nombre de vaisseaux qui, les uns se rendent à la substance propre du testicule, les autres rampent dans la tunique albuginée, contenus dans les espèces de sinus que l'on rencontre dans l'épaisseur de cette membrane.

2° *Tissu propre.* — Le tissu propre du testicule se présente sous l'apparence d'une pulpe jaunâtre séparée en lobules par des cloisons celluloso-vasculaires qui partent de la face interne de la tunique albugi-

née; chaque lobule représente une petite pyramide dont la base répond au bord convexe de la glande, et dont le sommet, tourné vers le bord supérieur du testicule, adhère au corps d'Highmore. Le lobule est constitué par un ou quatre canalicules spermatiques ou conduits séminifères, subdivisés quatre ou cinq fois, s'anastomosant avec les canaux des lobules voisins, et repliés un très-grand nombre de fois sur eux-mêmes. Ces canalicules paraissent noueux, mais cette apparence disparaît par la traction; devenus alors rectilignes, transparents, ils atteignent une longueur de 30 à 65 centimètres. D'après Lauth, ils formeraient des anses à leur terminaison; d'autres auteurs les ont vus se terminer en culs-de-sac (Sappey). Le tissu propre du testicule n'adhère à la tunique albuginée que par les vaisseaux. Au niveau du corps d'Highmore, les canalicules deviennent rectilignes (Haller), s'anastomosent entre eux, et forment environ vingt canalicules droits qui traversent le corps d'Highmore (1), et forment dans son épaisseur le réseau vasculaire du testicule de Haller. Bientôt au nombre de dix à vingt conduits, ils sortent de la tunique albuginée et se rendent à l'épididyme. Ce sont les vaisseaux efférents du testicule.

Le nombre des lobules du testicule est très-diversement évalué: pour quelques auteurs il y en aurait cent; pour d'autres, jusqu'à deux cent cinquante à trois cents (Sappey).

Les canaux séminifères, ou canalicules spermatiques, dont la longueur varie de 25 centimètres (Lauth) à 75 centimètres et plus, s'anastomosent souvent entre eux dans un même lobule, et se terminent en anses ou en culs-de-sac, après s'être divisés quatre ou cinq fois. Leur diamètre varie de  $0^{\text{mm}},150$  à  $0^{\text{mm}},250$ . Ils sont formés d'une membrane propre, granuleuse et striée de  $0^{\text{mm}},01$  à  $0^{\text{mm}},02$  d'épaisseur, tapissée à sa face interne d'une couche de cellules d'épithélium sphérique, présentant un noyau et un nucléole. Les cellules contiennent un grand nombre de granulations grasses jaunâtres.

Les artères du testicule sont fournies par l'artère spermatique, qui pénètre dans l'organe par le corps d'Highmore, le long du bord supérieur du testicule.

Les veines spermatiques, très-nombreuses, ont une disposition analogue; elles forment les plexus pampiniformes.

Les vaisseaux lymphatiques sont superficiels et profonds; ils vont rendre aux ganglions lombaires.

Les nerfs sont fournis par les plexus spermatiques.

Développement et descente du testicule. — Apparaissant d'abord au côté interne des corps de Wolff, les testicules ne tardent pas à se réunir à l'épididyme qui longe le côté externe du même corps. C'est lors de la disparition du corps de Wolff, c'est-à-dire vers la fin du deuxième mois, que le testicule et l'épididyme sont unis à leur partie supérieure. Situés alors à la région lombaire au-dessous du rein, ils

(1) Il y en aurait beaucoup plus d'après Lauth et Sappey.

sont recouverts par le péritoine qui forme un meso-testis (Seiler). De leur extrémité inférieure part un faisceau sous-péritonéal, c'est le *musculus testis, gubernaculum testis* (Hunter); ce faisceau pénètre dans le canal inguinal et s'y divise en trois faisceaux secondaires, un externe qui s'insère à l'arcade fémorale, un interne à l'épine du pubis et un moyen au fond du scrotum. Les deux premiers formés de fibres striées (Robin), et le dernier cellulo-vasculaire. Telle est la première période du développement du testicule, ou période embryonnaire; elle s'étend jusqu'au troisième mois de la conception.

C'est dans la deuxième période du troisième au neuvième mois qu'a lieu la descente du testicule.

Du troisième au quatrième mois, le testicule descend et se rapproche du canal inguinal; du cinquième au septième mois, il s'engage dans ce canal; enfin, à la naissance, il est ordinairement dans les bourses. En descendant ainsi, le testicule refoule peu à peu le péritoine au devant de lui, d'où la formation de la gaine vaginale. Arrivé à l'orifice externe du canal inguinal, les deux faisceaux latéraux du *gubernaculum* s'infléchissent en se retournant en doigt de gant, et vont constituer le crémaster et la tunique érythroïde. Le faisceau cellulo-vasculaire contient les vaisseaux et unit la séreuse au scrotum.

Sous quelle influence se fait cette descente du testicule? faut-il invoquer le poids de l'organe, la contraction des muscles abdominaux et du diaphragme, la contraction du *gubernaculum testis*, le développement plus rapide du bassin et des parties voisines du *gubernaculum*, ce qui fait que le testicule descend, tout s'allongeant autour de lui (Sappey)? Cette question paraît loin d'être totalement résolue, cependant on se rattache généralement à cette théorie de l'inégal développement du *gubernaculum* et des parties voisines.

Quant à la théorie de Carus, qui faisait refouler tous les éléments de la paroi abdominale par le testicule, agissant à la manière d'un projectile (Sappey), elle est complètement détruite par ce seul fait de la préexistence du canal inguinal (Robin).

Après la naissance, la gaine vaginale s'oblitére, et cela dans le premier mois de la vie extra-utérine; parfois cependant cette oblitération est tardive et donne lieu à des accidents (hernies congénitales, etc.).

L'étude de la migration du testicule rend un compte facile des divers cas de développement anormal ou incomplet qu'on peut rencontrer, soit d'un seul côté, soit des deux à la fois.

#### ÉPIDIDYME, CANAL DÉFÉRENT, VÉSICULES SÉMINALES, CANaux ÉJACULATEURS.

*Épididyme*. — On donne le nom d'*épididyme* à un organe que l'on peut considérer comme le commencement du canal déférent ou comme un appendice du testicule. Il est situé sur le bord supérieur du testicule

et empiète un peu sur sa face externe. On lui considère une *grosse extrémité* ou *tête*, qui forme son extrémité antérieure; une *petite extrémité* ou *queue*, qui forme son extrémité postérieure, se relève en se réfléchissant sur elle-même pour donner naissance au canal déférent. Ces deux extrémités sont intimement unies au testicule : la première, ou la tête, est constituée par les conduits qui partent du corps d'Highmore et vont former le canal de l'épididyme; ces conduits, distincts à leur sortie du corps d'Highmore, ne tardent pas à devenir flexueux et à s'enrouler, prenant la forme d'un cône dont le sommet répond au testicule et la base à l'épididyme. La largeur de ces *cônes vasculaires* est de 1 à 2 centimètres, leur nombre serait en moyenne de 12 à 14. Chacun d'eux fournit un vaisseau efférent qui, se réunissant aux autres, vient constituer la tête de l'épididyme. La seconde extrémité, ou la queue, est réunie au testicule par la tunique vaginale et du tissu cellulaire très-dense; la partie moyenne, ou corps, en est complètement détachée et ne lui adhère que par la membrane séreuse qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, lui forme une espèce de mésentère.

L'épididyme présente une surface convexe, lisse, tapissée par la tunique vaginale, et une surface concave dans les points qui adhèrent au testicule; cette surface est dépourvue de tunique séreuse. L'épididyme est formé par un canal long et très-grêle, replié un grand nombre de fois sur lui-même, et dont la longueur est de 6 à 7 mètres; un tissu cellulaire assez dense réunit toutes ses circonvolutions.

De la queue de l'épididyme, et plus rarement de l'origine du canal déférent, part quelquefois une longue branche jaunâtre qui s'élève entre les vaisseaux spermatiques; ce vaisseau, découvert par Haller et récemment étudié par MM. Gosselin et Follin, est connu sous le nom de *vas aberrans Halleri*. Considéré comme un vestige du corps de Wolf, M. Sappey le regarde comme un simple diverticule de l'épididyme.

*Canal déférent.* — Le canal déférent est la continuation du canal de l'épididyme; il prend ce nom dans le point où la queue de l'épididyme cesse d'être adhérente au testicule.

A son origine, le canal déférent se porte d'arrière en avant et de bas en haut, parallèlement à l'épididyme dont il longe le bord interne. Dans cette première partie de son trajet, portion *testiculaire*, il décrit de nombreuses flexuosités, et quand il est déplié par la dissection, il acquiert une longueur de 12 à 15 centimètres depuis son origine jusqu'au point où il se réunit aux nerfs et aux vaisseaux testiculaires pour former le cordon spermatique : c'est la deuxième portion ou *funiculaire*. Bientôt le canal devient rectiligne, se place en arrière des artères et des veines spermatiques, et va gagner le trajet inguinal. Cette troisième portion, ou *inguinale*, est oblique en haut, en dehors et en arrière, et croise perpendiculairement l'artère épigastrique, dans le point où cette artère devient verticale. A l'orifice interne du canal

inguinal, le canal déférent abandonne les vaisseaux spermatiques; descend verticalement dans le bassin, portion *pelvienne*; longe les côtés de l'excavation pelvienne, gagne le bas-fond de la vessie, entre cet organe et le rectum, en dedans de la vésicule séminale; se rapproche de son congénère, duquel il est séparé par un espace triangulaire, et forme le canal éjaculateur par sa réunion avec le conduit de la vésicule séminale qu'il reçoit en bas et en dehors. Dans ce trajet, à 5 centimètres environ au-dessus de la vésicule séminale, le canal déférent se dilate en ampoule, ses parois s'amincissent, il semble flexueux. Cet aspect est dû aux bosselures qu'il présente dans cette région.

Le canal déférent a la forme d'un tube cylindrique de 2 millimètres à 2 millimètres et demi, depuis son origine jusqu'au voisinage des vésicules séminales; contourné sur lui-même seulement dans la portion testiculaire, il est direct dans le reste de son étendue. Son calibre est très-étroit, à peine peut-on y introduire un stylet très-fin; ses parois, au contraire, sont fort épaisses, de telle sorte qu'on peut facilement le reconnaître par le toucher au milieu des parties qui constituent le cordon spermatique. Sa longueur totale serait de 45 centimètres (Sappey).

On a admis que le canal déférent était formé de fibres musculaires: les unes circulaires, plus épaisses; les autres longitudinales et superficielles, beaucoup plus minces. Cette disposition, difficile à constater chez l'homme, a pu être observée chez les grands animaux. La cavité du canal déférent est tapissée par une membrane muqueuse extrêmement mince et pourvue d'un épithélium cylindrique. On y a signalé des follicules.

*Artères.* — Les artères du canal déférent et de l'épididyme viennent de la déférentielle, branche de la vésicale inférieure.

Les *veines* se rendent en partie dans le plexus pampiniforme; les veines de la partie postérieure de l'épididyme accompagnent le canal déférent et vont se rendre dans la veine épigastrique (Périer).

On a signalé des *lymphatiques* et un *plexus nerveux* assez développé qui entoure le canal déférent.

*Vésicules séminales.* — Elles sont situées entre le rectum et la vessie, en arrière de la prostate, en dehors des canaux déférents, avec lesquels elles communiquent, et dont elles paraissent n'être qu'un diverticulum; elles sont dirigées obliquement en avant, en dedans et en bas; très-rapprochées à leur extrémité antérieure, où elles ne sont séparées que par les canaux déférents, elles sont plus écartées en arrière. Leur largeur est de 5 à 6 centimètres (Sappey).

Aplaties d'avant en arrière, on leur considère deux *faces*: l'une *antérieure*, en rapport avec la vessie; l'autre *postérieure*, en rapport avec le rectum; elles présentent surtout sur cette dernière face un grand nombre de bosselures et d'enfoncements; deux *bords* également bosselés, dont l'interne est en rapport avec le canal déférent; deux *extrémités*: l'une, *supérieure*, tournée en dehors, assez volu-